

# Le Schéma Directeur Ressources Humaines 2023-2027



RÉUNION INC DU 31 MAI 2024

# INTRODUCTION

Le SDRH 2027 du Groupe UGECAM constitue la feuille de route RH, décliné du SDRH de l'Assurance Maladie. Il est au service des acteurs du Groupe UGECAM et des directions d'établissements, des services support, des managers et de leurs équipes.

Notre nouveau Schéma Directeur s'articule autour des thématiques suivantes : la prospective métier, la GEPP, le développement des compétences, l'accompagnement de la croissance du Groupe UGECAM, l'attractivité des métiers, l'appui à la fonction managériale et enfin l'accompagnement à la transition écologique.



SDRH



# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SDRH



Une démarche collective



Une démarche prospective



urance

# AMBITIONS DU SDRH



2023

2024

2025

2026

2027

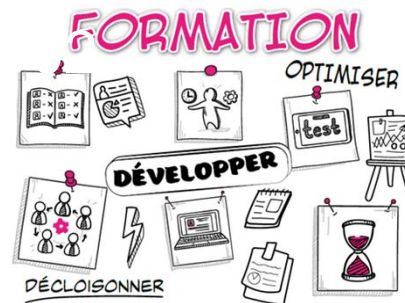
France

# AMBITION 1 DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE SUR LES MÉTIERES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LEURS ÉVOLUTIONS

## GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Cartographie  
des  
Métiers

## DESSCRIPTIF DES EMPLOIS



OBJECTIF 1.1 :  
PROPOSER UNE  
DÉMARCHE GLOBALE  
DE GEPP

OBJECTIF 1.2 :  
ACCOMPAGNER  
L'ÉVOLUTION DES  
MÉTIERES EN  
DÉVELOPPANT LE  
RECOURS À LA  
FORMATION

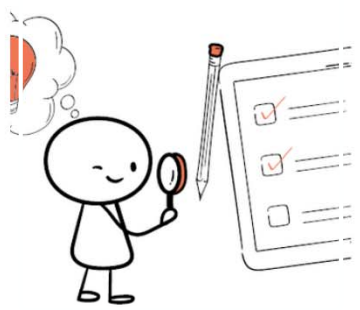
OBJECTIF 1.3 :  
ASSURER  
L'ACCOMPAGNEMENT  
RH DE LA  
POLITIQUE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DES UGECAM

OBJECTIF 1.4 :  
DÉVELOPPER  
LE REPORTING SOCIAL  
POUR AMÉLIORER  
NOTRE  
PERFORMANCE RH



# AMBITION 2

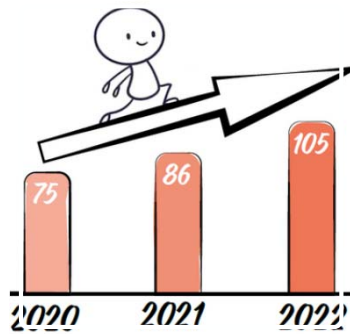
## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MÉTIERS



**OBJECTIF 2.1 :**  
ACTUALISER ET FAIRE  
VIVRE LE PLAN  
ATTRACTIVITÉ



**OBJECTIF 2.2 :**  
CONSTRUIRE ET  
PROMOUVOIR UNE  
IDENTITÉ DE  
MARQUE EMPLOYEUR



**OBJECTIF 2.3 :**  
RENFORCER  
NOTRE STRATÉGIE DE  
RECRUTEMENT ET DE  
FIDÉLISATION



**OBJECTIF 2.4 :**  
CONSOLIDER  
NOTRE STRATÉGIE DE  
FIDÉLISATION



**OBJECTIF 2.5 :**  
CONDUIRE LES  
NÉGOCIATIONS  
NÉCESSAIRES AU  
RENFORCEMENT DE  
NOTRE ATTRACTIVITÉ



# AMBITION 3 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES MANAGÉRIALES

## OBJECTIF 3.1

PROPOSER UNE  
OFFRE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
MANAGÉRIAL

## OBJECTIF 3.2

ORGANISER LE  
REPÉRAGE DES  
POTENTIELS  
ET MIEUX ACCOMPAGNER  
LE  
MANAGEMENT  
STRATÉGIQUE

## OBJECTIF 3.3

ACCOMPAGNER  
LES MANAGERS SUR LA  
DURÉE  
ET L'AMÉNAGEMENT DU  
TEMPS  
DE TRAVAIL

## OBJECTIF 3.4

RENFORCER LE  
DIALOGUE SOCIAL PAR UN  
APPUI  
À LA NÉGOCIATION  
COLLECTIVE  
ET À LA SÉCURISATION  
JURIDIQUE DE NOS  
PRATIQUES

## OBJECTIF 3.5

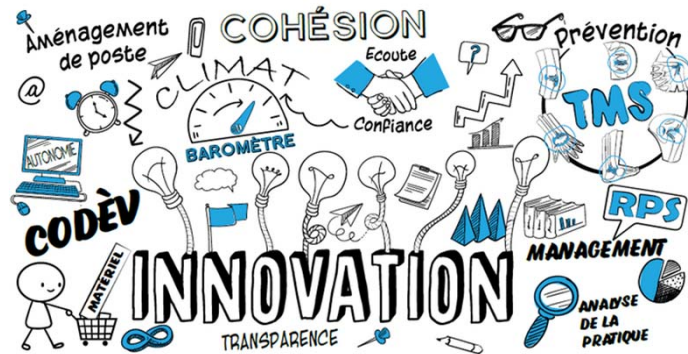
ANALYSER,  
ADAPTER LES  
ORGANISATIONS,  
LES PROCESSUS ET LES  
OUTILS POUR RENFORCER  
LE PILOTAGE RH DE NOS  
ÉTABLISSEMENTS





## AMBITION 4 ÊTRE UN EMPLOYEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

OBJECTIF 4.1 : DIFFUSER ET METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS ET ACTIONS SANTÉ QVCT



OBJECTIF 4.2 : DÉFINIR ET DÉPLOYER UNE POLITIQUE HANDICAP / DIVERSITÉ



Un groupe de



# AMBITION 5

## AGIR ENSEMBLE POUR PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

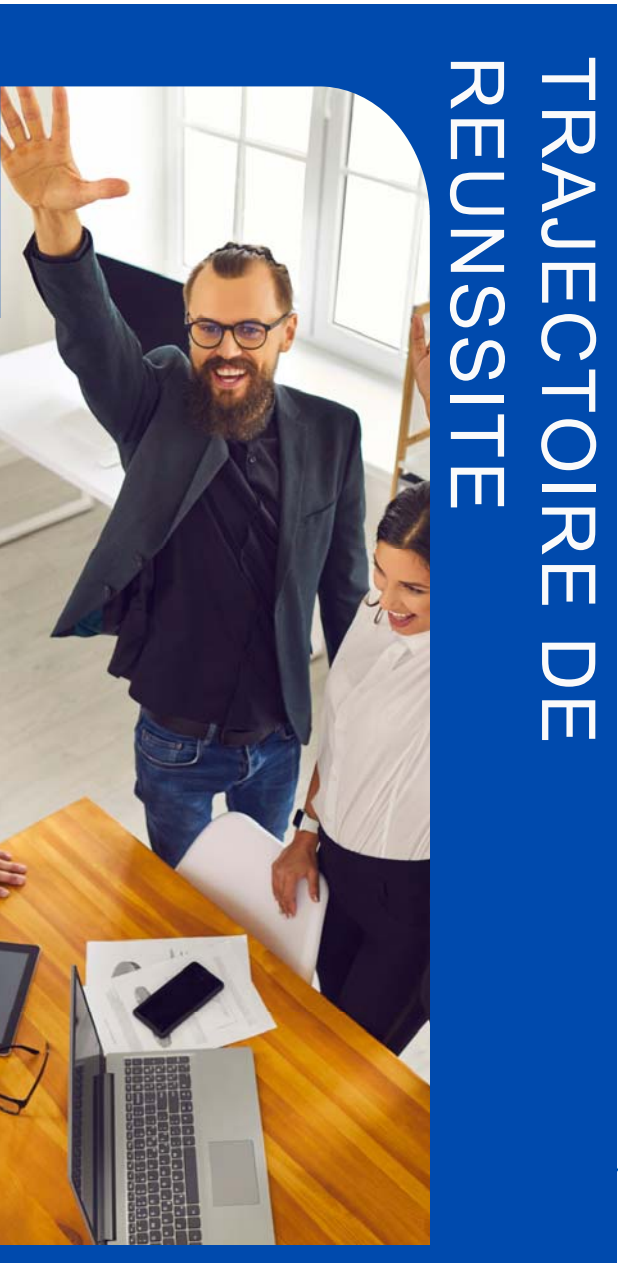


**OBJECTIF 5.1 : ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**



**OBJECTIF 5.2 : DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES**

Un groupe de



# TRAJECTOIRE DE REUNSSITE



## ■ DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE SUR LES MÉTIERS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LEURS ÉVOLUTIONS

2023 - 2027 : Accompagnement RH du transfert des centres de santé  
 2023 - 2024 : Nouvelles sources de financement de la formation

- 2024 : • Élaboration de la cartographie des familles, des métiers et des emplois
  - Diffusion des orientations nationales de formation
- 2024 - 2025 : • Mise en place du dictionnaire des compétences dans les UGECAM
  - Mise à disposition de tableaux de bords sociaux
  - Diagnostic et perspectives de rapprochement avec l'offre de soins de Filiaris
- 2024 - 2027 : Construction et déploiement d'une offre de formation et référencement national de prestataires

## ■ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MÉTIERS, DU RECRUTEMENT À LA FIDÉLISATION DE NOS TALENTS

- 2024 : • Mise à jour et déploiement du plan attractivité des métiers
  - Stratégie de développement de l'alternance
  - Cartographie des partenaires emploi
  - Signature d'une convention Groupe UGECAM / France Travail
  - Lancement du chantier marque employeur
  - Négociation des protocoles sur le travail de nuit et les astreintes
- 2024 - 2025 : Diversification des canaux de recrutements
  - 2025 : • Définitions des aires de mobilité
  - Illustrations de trajectoires professionnelles

## ■ ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES MANAGÉRIALES

- 2024 : • Sensibilisation / formation à l'optimisation des plannings (en lien avec l'ANAP)
  - Réalisation d'un audit paie et plans d'actions correctrices
- 2024 - 2025 : Accompagnement sur l'aménagement et la durée du travail
- 2024 - 2027 : Offre d'accompagnement managérial
  - 2025 : Accompagnement sur le dialogue social

## ■ ÊTRE UN EMPLOYEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

- 2023 - 2024 : • Déploiement de l'enquête Saphora Job et accompagnement à l'élaboration de plans d'actions
  - Identification, animation et formation du réseau des référents santé sécurité au travail
- 2024 : Définition et déploiement du plan d'actions prévention des risques professionnels
- 2024 - 2026 : Mise à jour de la procédure d'alerte / événements indésirables
  - 2025 : • Guide loi santé / prévention de la désinsertion professionnelle
  - Guide maintien dans l'emploi
  - Structuration d'une politique handicap / diversité

## ■ PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 2024 : • Sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques
  - 1<sup>ers</sup> appuis terrain déployés dans des UGECAM en collaboration avec l'ANAP (régions pilotes)
- 2025 : Déploiement des appuis terrain dans d'autres UGECAM



# MODALITÉS D'APPROPRIATION ET DE DÉCLINAISON DU SDRH 2027

- Diffusion du SDRH 2027 aux Directeurs et RRH le 28 février 2024
- Ateliers avec les RRH le 19 mars à Nancy pour décliner les objectifs du SDRH en actions et livrables opérationnels
- Au 31/12/2024 au plus tard : la déclinaison du SDRH du Groupe UGECAM en région
- Diffusion d'un outil pour faciliter la déclinaison du SDRH 2027 ( un guide méthodologique et un outil d'auto diagnostic RH)
- Des bilans annuels d'avancement de la mise en œuvre du SDRH en réunion de COSTRAT RH





# SPORT ET SANTE UGECAM



## RÉUNION INC DU 31 MAI 2024



## CONTEXTE

- **Dès 2020, à l'occasion des 20 ans du Groupe UGECAM, la DNGU a identifié la thématique « sport et santé » comme priorité nationale, en cohérence avec les priorités de l'Assurance Maladie**
- **A l'automne 2021, un plan d'action national Sport Santé a été formalisé puis décliné régionalement, dans une logique de transversalité sanitaire - médico-social.**
  - ⇒ *La promotion du sport santé concerne l'ensemble des patients et personnes accompagnées des établissements et services du Groupe et implique les professionnels des établissements*
- **Mise en place d'un réseau d' «ambassadeurs sport santé » dans chaque UGECAM afin:**
  - ⇒ *D'identifier un réseau de professionnels impliqués,*
  - ⇒ *De contribuer à la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action,*
  - ⇒ *De construire des actions adaptées aux contextes des établissements,*
  - ⇒ *De répondre aux appels à projets régionaux.*
- **Engagement de l'Assurance Maladie dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024**
  - ⇒ *Objectif = Promouvoir l'année des JO/JOP et après l'activité physique, le sport et la lutte contre la sédentarité.*
  - ⇒ *Signature d'un partenariat entre la CNAM, le ministère des sports / JO /JOP et le ministère de la santé.*
  - ⇒ *Challenges / labellisation et communication sur les évènements*

# BILAN DE LA DEMARCHE ENGAGEE



## LES REALISATIONS – ENQUÊTE NATIONALE 2023



## ENQUETE NATIONALE 2023

15

- **Réalisation d'une enquête au premier trimestre 2023 sur l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux du groupe afin:**
  - D'actualiser le recensement des actions conduites,
  - De cartographier les projets et les catégoriser.
- **Recueil de 10 retours sur 13 UGECAM**
- **Recensement de 83 actions réparties globalement à parts égales entre les ESMS (39 actions) et le sanitaire (44).**

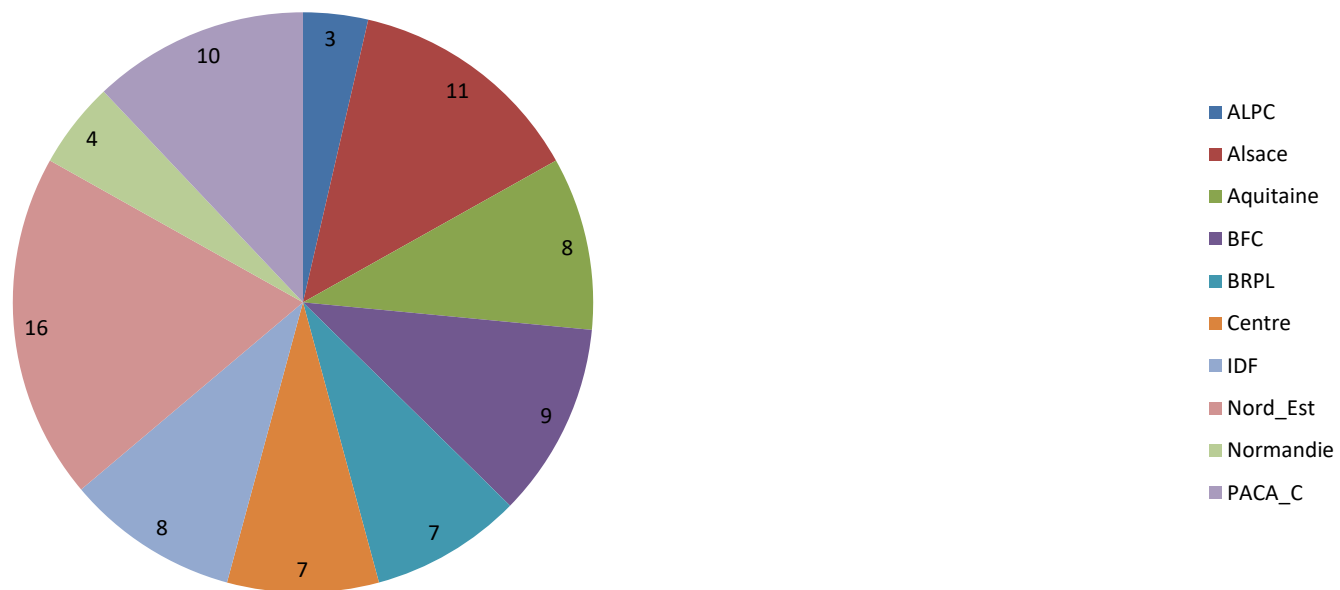
UGECAM	Médico-social	Sanitaire	Total général
ALPC		3	3
ALSACE		11	11
AQUITAINE	8		8
BFC	9		9
BRPL	3	4	7
CENTRE	1	6	7
IDF	7	1	8
NORD_EST	8	8	16
NORMANDIE	2	2	4
PACA_C	1	9	10
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>83</b>

Un groupe de



# SYNTHESE DES RESULTATS

## Nombre de programmes recensés et répartition régionale







## ACTIONS ENGAGÉES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS

**Dans le secteur médico-social, la majorité des actions concernent donc les enfants et adolescents accompagnés (20 actions sur 39) au sein:**

- des DITEP, soit 9 actions
- des IME, soit 6 actions
- des SESSAD soit 5 actions
- des MAS, soit 5 actions.

**Dans le secteur sanitaire, la majorité des 44 actions est portée par des établissements qui disposent des autorisations neurologie (13) et orthopédie (7):**

- **Neurologie**, soit 13 programmes sport- santé, principalement en lien avec la prise en charge des AVC et des affections neurodégénératives (notamment SEP et Parkinson)
- **Orthopédie**, soit 7 programmes sport-santé, principalement en lien avec la prise en charge des amputés et des pathologies rachidiennes.



## LES RESSOURCES HUMAINES MOBILISEES

- Le développement des programmes sport santé mobilise principalement les métiers de la rééducation et de la réadaptation, à savoir:
  - *Enseignants APA*
  - *Educateurs sportifs*
  - *Médecins*
  - *Kinésithérapeutes*
  - *Psychomotriciens*
  - *Ergothérapeutes*

# CONTEXTE 2024



**Un contexte réglementaire et évènementiel propice au développement des actions sport-santé**



## DECRET REFERENT SPORT ET SANTE EN ESMS

- Sources:

- Décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023 relatif au référent pour l'activité physique et sportive en établissement social et médicosocial
- Notes interministérielles du 29 février 2024 qui définissent le sport santé et l'APS en établissement médicosocial

- Dans chaque ESMS:

- Le directeur désigne parmi ses personnels le **référent pour l'activité physique et sportive**.
- Le directeur recueille **l'accord de l'intéressé** et s'assure qu'il dispose, sur son temps de travail, des **disponibilités nécessaires** à l'exercice de ces fonctions.
- Le directeur assure, par le biais de la formation continue, **le développement des compétences du référent nécessaires** à l'exercice de ses fonctions.

→ La désignation des référents sport et santé en ESMS contribue à intégrer les actions en faveur du sport-santé dans les projets d'établissement.



## INTEGRATION DU SPORT SANTE DANS LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE EN SMR

Les nouvelles conditions techniques de fonctionnement applicables aux établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) intègrent le sport santé dans les cahiers des charges des spécialités:

- Intégration nécessaire de l'activité physique adaptée (APA) dans les projets thérapeutiques,
- En lien avec la reconnaissance du rôle et du bénéfice de l'APA dans la prise en charge.



## LFSS 2024

La LFSS 2024 comporte un article **permettant la prise en charge de l'activité physique adaptée pour les parcours de patients atteints d'un cancer.**

La Loi prévoit, à titre expérimental, pendant deux ans, la possibilité d'un remboursement par l'Assurance Maladie de prendre en charge des séances d'activité physique adaptée pour les malades du cancer.

Le contenu du modèle de formulaire de prescription d'une activité physique adaptée a été publié au JO du 31 décembre 2023.

→ L'adoption de ces mesures est une reconnaissance majeure et une étape importante: elle facilitera la continuité des actions de sport santé en ville dans le prolongement des programmes portés dans nos établissements



## JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

L'année des JO et JOP offre une opportunité pour promouvoir le sport santé et l'activité physique pour tous:

- Au travers de la participation du réseau aux événements en région, notamment en participant aux « Journées Régionales pour une France » en forme en lien avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie,
- En permettant aux patients et personnes accompagnées d'assister aux compétitions dans le cadre des JO et des JOP,
- En s'inscrivant durablement dans la promotion du sport –santé pour porter et pérenniser les actions au delà de la seule année 2024

# PLAN D' ACTION 2023 - 2027



Un groupe de







Plan national 2027

SPORT  
SANTÉ

## PLAN NATIONAL 2027 (1)

- **Continuité et actualisation**: plan pluriannuel élaboré dans la continuité du premier plan d'actions tout en intégrant le résultat de l'enquête 2023 et les nouvelles priorités liées à l'actualité
- Le plan national Sport –Santé est construit autour de **4 axes stratégiques**, à savoir:
  - Organiser le pilotage du plan sport et santé au sein du Groupe UGECAM
  - Communiquer sur la stratégie du Groupe UGECAM pour développer l'axe sport et santé
  - Développer l'offre Sport et Santé et faciliter l'accès à la pratique du sport
  - Renforcer la formation des professionnels de santé et d'accompagnement à l'activité Sport et santé

Un groupe de



Plan national 2027

SPORT  
SANTÉ

## PLAN NATIONAL 2027 (2)

- Le plan national sport-santé fera l'objet d'une **animation nationale** qui repose sur:
  - Un **COPIL national**, qui se réunira 2 fois par an en vue de mesurer la montée en charge du PA et de réorienter les priorités le cas échéant,
  - Une animation des « **ambassadeurs sport-santé** » (au niveau de chaque UGECAM) pour faciliter les échanges de bonnes pratiques, évaluer la pertinence des actions engagées,
  - La signature de **conventions cadres nationales** (FFSA, FFH, autres ...) afin d'en faciliter la déclinaison régionale,
  - La poursuite des **actions d'information et de sensibilisation** initiées en 2023 (webinaires sport et santé).
  - Une communication renforcée pour favoriser les soutiens et recenser les manifestations

Un groupe de



Plan national 2027

**SPORT**  
**SANTÉ**

## PLAN D'ACTION 2023 – 2027 (3)

- **30 actions sont déclinées** parmi lesquelles:
  - Désigner et définir les **missions des ambassadeurs sport et santé** en région (lettre de mission)
  - Définir les **missions des référents sport et santé** des établissements en région (lettre de mission)
  - Inscrire le sport-santé comme **axe de tout projet d'établissement**,
  - Organiser des **événements sportifs à destination des salariés** pour suggérer une pratique sportive,
  - Formaliser des **partenariats** pour faciliter l'accès aux pratiques sportives en milieu ordinaire de toute personne,
  - **Ouvrir les infrastructures sportives des UGECAM** aux clubs sportifs dans le cadre de la pratique inclusive des activités sportives,
  - Soutenir les **projets sport santé** dans le cadre des appels à projets,
  - **Relayer les actions engagées dans le cadre des JO 2024 l'« héritage »**
  - **Informier et sensibiliser les patients et personnes accompagnées** aux bienfaits de la pratique sportive,
  - Développement de la **recherche sport et santé**

# ACTIONS ENGAGEES



Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Un groupe de





## POINT D'ETAPE – AVRIL 2024

- **Relance de la dynamique partenariale**
  - Signature de la convention Groupe UGECAM – Fédération Française de Tennis (Signée en janvier 2024): installation de deux terrains de handi-tennis au sein de 2 établissements du groupe, sanitaire et médico-social
- **Participation du Groupe UGECAM aux actions engagées par l'Assurance Maladie dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024**
  - Participation des UGECAM aux « Journées Régionales pour une France en Forme » => contributions apportées aux débats, aux côtés du réseau des CPAM, actions en cours,
  - Labellisation des actions portées par les établissements UGECAM « grande cause nationale 2024 ».
- **Communication et Animation du réseau**
  - Animation trimestrielle des réunions des ambassadeurs « sport et santé » et intervention du pôle communication
    - Objectif de recenser tous les évènements locaux et nationaux
    - Groupe des ambassadeurs Liam (pole communication en accès) <https://liam.assurance-maladie.fr/group/10078>



## POINT D'ETAPE – AVRIL 2024

- **Participation aux JOP**

- Dans le cadre de la distribution des billets pour participation aux JO et JOP, le Groupe UGECAM est titulaire de 194 billets pour différentes disciplines
  - Attribution nominative en cours
  - Organisation des moyens logistiques pour accompagnements des spectateurs
- 5 régions mobilisées
  - JP : 117 places distribuées / 194
  - JO : 37 places distribuées / 39
  - 5 places pour la cérémonie d'ouverture (Alsace)
- Billetterie quasi « figée » et ouverture des billetterie électronique pour les opérateurs



## CONCLUSION

- La promotion du Sport Santé demeure une priorité stratégique pour le Groupe UGECAM qui vise désormais d'un recueil exhaustif des actions engagées illustratifs des engagements du réseau,
- Le contexte national du sport santé a permis de relancer un plan d'action qui prend appui sur une animation du réseau renouvelée et des partenariats efficaces,
- Le développement des actions Sport Santé est une illustration concrète de l'investissement des professionnels dans la conception de programmes et d'actions complémentaires, désormais indispensables de la prise en charge et de l'accompagnement.